

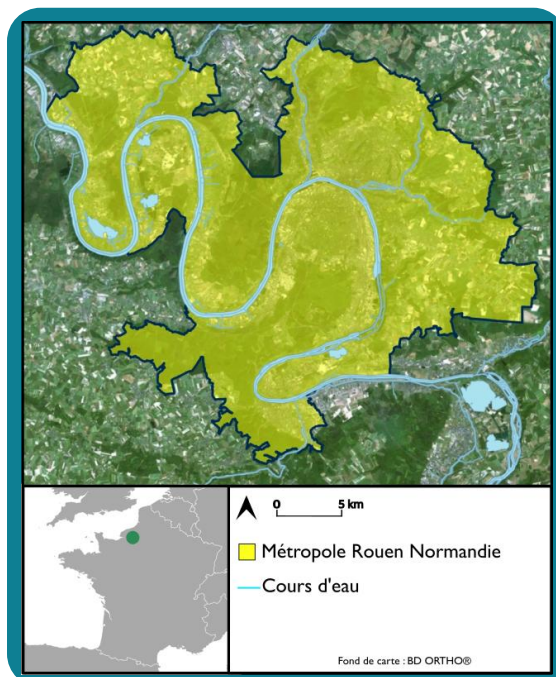
Fiche projet

Application du plan « Zéro Pollution Plastique » par la Métropole Rouen Normandie

Contexte

Traversée par la Seine et ses affluents, la Métropole Rouen Normandie regroupe 71 communes et plus de 500 000 habitants. Les études du GIP Seine-Aval estiment que le fleuve transporte vers la mer 100 à 200 tonnes de plastique par an. Forte de ce constat, la métropole a mis en place un plan d'action afin de prévenir la fuite de déchets vers le milieu aquatique.

Acteurs	Métropole Rouen Normandie (pilotage) Zero Waste France (suivi et accompagnement stratégique) Partenaires institutionnels et techniques
Milieu	Territoire métropolitain
Dispositifs	Filets sur exutoire, bornes-fontaines, outils numériques et pédagogiques
Déchets ciblés	Macrodéchets plastiques (emballages alimentaires, mégots)
Période du projet	2022 – en cours (démarche pluriannuelle)
Budget	~ 450 000 € par an
Financeurs	Métropole Rouen Normandie WWF France CITEO État et partenaires institutionnels



Carte de la Métropole Rouen Normandie.

Présentation du projet

En réponse aux obligations légales (lois AGEC et EGalim) et à la problématique de la contamination de la Seine et de ses affluents par les plastiques, le plan d'action « Métropole Zéro Pollution Plastique » vise à fédérer et coordonner les actions en faveur de la réduction des pollutions plastiques sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

Ce programme, s'appuyant sur un ensemble d'acteurs issus des collectivités, de milieux associatifs, d'entreprises, du milieu scolaire ainsi que de scientifiques, s'articule autour de 5 axes : réduction à la source, amélioration du tri et de la collecte, préservation des milieux, dépollution ciblée, animation et gouvernance.



Logo du plan d'actions.

Crédits : Métropole Rouen Normandie.

Mise en œuvre

L'élaboration du plan d'action « Métropole Zéro Pollution Plastique » a été amorcée en 2020 par la métropole à la suite de sa signature des chartes « fleuves et rivières sans plastique » de la Fondation Tara Océan et « Cantines sans plastique » de l'association du même nom. Après un travail de diagnostics et de consultations avec les acteurs impliqués, la Métropole Rouen Normandie a adopté en 2022 une stratégie pluriannuelle structurée autour de 10 objectifs et 31 actions.

Descriptif

Le plan repose sur 5 axes stratégiques :

1. Réduction à la source des plastiques à usage unique

Exemples : commande publique pour limiter les plastiques à usage unique, restauration collective sans plastique, mise en place d'alternatives aux bouteilles en plastique et développement des contenants réutilisables.

2. Amélioration du tri et du recyclage

Uniformisation des consignes de tri, application mobile récompensant le tri, lutte contre les dépôts sauvages, dispositif « Mon Propre Quartier » impliquant commerces, habitants, entreprises, visant à améliorer la propreté urbaine.

3. Protection des milieux naturels et du cycle de l'eau

Installation de filets de rétention de macrodéchets au niveau des exutoires, actions éducatives et scientifiques.

4. Dépollution locale des zones sensibles

Accompagnement d'opérations de nettoyage, signalement et nettoyage de zones de dépôts sauvages.

5. Gouvernance, mobilisation et animation de la démarche

Suivi annuel, animation de la gouvernance, communication et valorisation, organisation d'événements de sensibilisation.

Axe 1 – Accompagner la réduction des produits plastiques à usage unique	6 objectifs 14 actions
Axe 2 – Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques	1 objectif 2 actions
Axe 3 – Préserver les milieux naturels et le cycle de l'eau de la pollution plastique	1 objectif 5 actions
Axe 4 – Réduire localement la pollution plastique existante	1 objectif 2 actions
Axe 5 – Animer la démarche et mobiliser les acteurs et les citoyens	2 objectifs 8 actions

Synthèse des 5 axes thématiques élaborés par la Métropole Rouen Normandie avec ses partenaires.

Résultats et enseignements

En 2025, 22 actions réalisées sur 31 du plan d'action 2022–2025.

Réduction des plastiques à usage unique :

- Une cinquantaine de points d'eau disponibles sur le territoire (fontaines fixes et points d'eau auprès de structures).
- Plus de 160 événements et manifestations labellisés en 2024, sur 32 communes, rassemblant près de 300 000 participants, avec un accompagnement logistique (gobelets, fontaines, consignes).
- 27 communes engagées et accompagnées vers la restauration collective durable, avec 6 communes intégrant la démarche « Mon restau responsable ». Trois communes ont supprimé le plastique dans leurs cantines scolaires.

Amélioration du tri et de la collecte :

- Programme « Mon Propre Quartier » étendu à 3 nouveaux secteurs, avec 22 commerçants engagés en 2024, et la création d'une boîte à outils pour les communes.

Préservation du milieu :

- 8 filets de rétention de déchets installés sur les exutoires de réseaux d'eaux pluviales (Seine et Cailly), retenant environ 10 tonnes de plastique par an, pour un total estimé entre 35 et 40 tonnes interceptées depuis 2021.

Dépollution ciblée :

- 46 opérations citoyennes en 2023-2024, ramassant 10,6 tonnes de déchets et mobilisant plus de 900 personnes.

Animation et gouvernance :

- Valorisation des actions menées au travers de 6 interventions dans plusieurs réseaux régionaux, nationaux et européens (Zéro Waste France, ADEME, Commission Consultative des Services Publics Locaux).

Perspectives :

- En 2025, la Métropole engage l'évaluation du plan 2022-2025 et la construction d'un nouveau plan pour 2026 intégrant de nouveaux enjeux (santé, restauration des milieux naturels, développement du réemploi et de la consigne, gouvernance territoriale de la Seine).